



Les industries agroalimentaires

 MÉMENTO

PAYS DE
LA LOIRE

JUIN 2026

Sommaire

Sources	p. 3
Economie - Commerce extérieur	p. 4
Entreprises	p. 8
Etablissements	p. 13
Emploi et Coopération agroalimentaire	p. 18
Transformation	p. 20
Périmètre	p. 22
Définitions	p. 23

Les sources principales

Les statistiques sur les entreprises agroalimentaires présentées dans ce document sont élaborées à partir de plusieurs sources :

Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (ESANE)

Le dispositif ESANE, mis en production par l'INSEE à partir de l'année de constat 2008, permet de produire des statistiques structurelles d'entreprises, à partir d'une exploitation de deux sources administratives complétées par l'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA) :

- les fichiers de déclarations annuelles sur les bénéfiques BIC (bénéfiques industriels et commerciaux), BNC (bénéfiques non commerciaux), BA (bénéfiques agricoles) permettent de récupérer des informations comptables sur l'entreprise.
- la déclaration sociale nominative (DSN), fournit des données sur les effectifs et leurs rémunérations.
- l'enquête ESA permet d'obtenir les informations dites « sectorielles », non disponibles dans les fichiers administratifs.

Compte tenu des délais nécessaires à l'exploitation simultanée et la mise en cohérence des données administratives et des données d'enquêtes, les résultats définitifs relatifs à l'année n sont disponibles actuellement au dernier trimestre de l'année n+2.

Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores)

La source administrative FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), gérée par l'Insee, a remplacé CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif). Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements, et permettent de décrire le tissu économique d'un territoire donné jusqu'au niveau de la commune. **Flores couvre les seuls établissements employeurs, c'est-à-dire ayant eu au moins un salarié pendant l'année.** Les effectifs sont présentés en fin d'année et en équivalent temps plein. La rémunération représente le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement, correspondant aux salaires et primes versés au cours de l'année d'exercice.

Les principales variables permettant de caractériser les établissements dans Flores sont :

- l'activité principale de l'établissement (nomenclature NAF 732) ;
- la localisation à la commune (nomenclature géographique au 1^{er} janvier 2023) ;
- la catégorie juridique de l'unité légale

Douanes - Commerce extérieur

Chaque mois le service statistique des Douanes présente et commente les derniers résultats de la balance commerciale. Celle-ci ne retrace que les échanges de marchandises et non de services. Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) : au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire. Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord).

Économie - commerce extérieur

Les IAA contribuent pour 3,6 % à la valeur ajoutée totale régionale en 2024

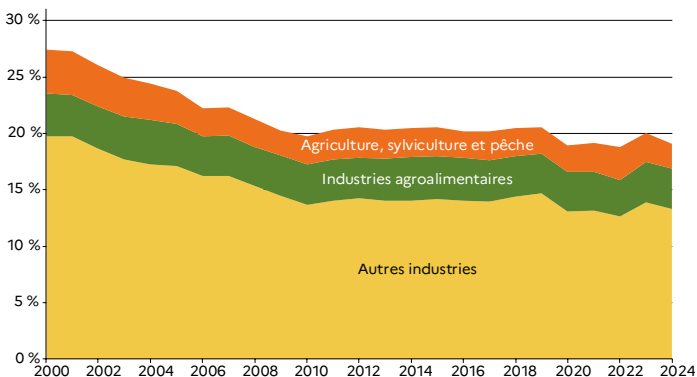
Valeurs ajoutées régionales en millions d'euros à prix courants

Branche d'activité	2000	2010	2015	2020	2024
Agriculture, sylviculture et pêche	2 438	2 168	2 545	2 518	2 958
Industries agroalimentaires	2 400	3 061	3 668	3 797	4 737
Autres industries*	12 352	11 713	13 889	14 039	17 526
Construction	3 619	6 387	6 636	7 118	9 051
Commerce, transport, services	41 818	62 448	71 029	79 931	97 816
Total Pays de la Loire	62 627	85 777	97 767	107 403	132 088
Part des IAA dans la VA régionale	3,8 %	3,6 %	3,8 %	3,5 %	3,6 %

Source : Insee, comptes régionaux - Base 2020

* Autres industries yc DE Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution

Part de la valeur ajoutée par secteur d'activité

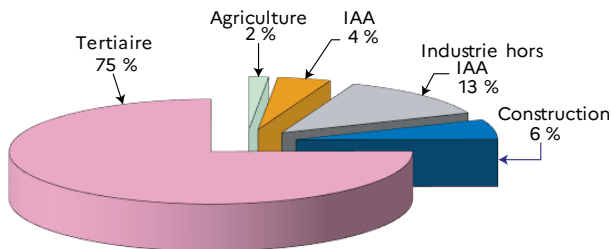


Champ : branches agricoles et industrielles

Source : Insee, comptes régionaux

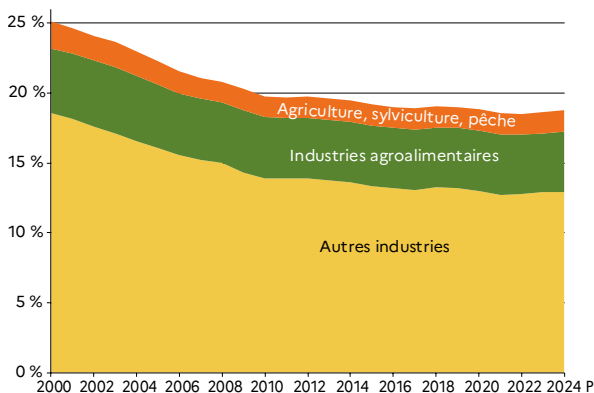
En 2024, les industries agroalimentaires mobilisent 4 % de l'emploi salarié et 25 % de l'emploi industriel régional

Emploi salarié en Pays de la Loire



Source : Insee, estimations d'emploi localisées

Part de l'emploi salarié par secteur d'activité

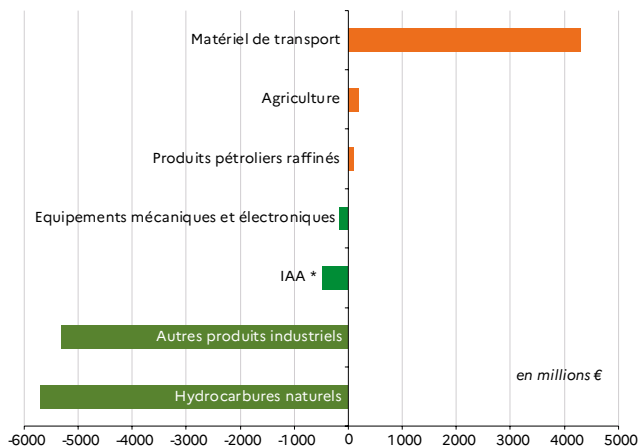


Champ : branches agricoles et industrielles

Source : Insee, estimations d'emploi localisées

Économie - commerce extérieur

Le solde des IAA est légèrement négatif en 2024 pour la région des Pays de la Loire



* IAA y compris industrie du tabac

Source : Douanes

Exportations et importations des produits des IAA en 2024

en millions €	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Exportations IAA	1 250	828	449	437	719	3 684
dont produits laitiers et glaces	327	113	183	100	46	769
dont viande et produits à base de viande	101	181	105	195	180	763
dont boulangerie - pâtisserie	86	88	4	10	387	575
dont huiles et graisses végétales et animales	489	3	24	0	1	517
Part des exports IAA / ens. export	9 %	13 %	25 %	15 %	29 %	14 %
Importations IAA	1 890	638	525	524	588	4 163

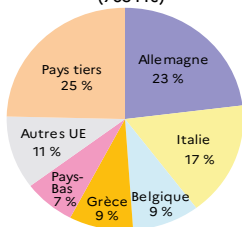
Source : Douanes

Économie - commerce extérieur

Plus de la moitié des échanges des IAA de la région des Pays de la Loire se font avec l'Union Européenne

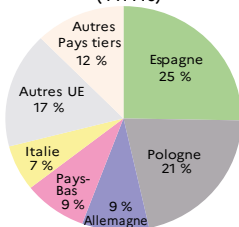
Exportations 2024 :
3 684 millions d'euros

Viandes et produits
à base de viande
(763 M€)

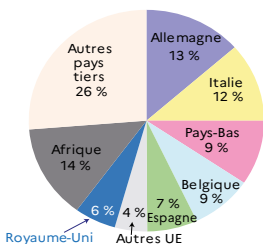


Importations 2024 :
4 163 millions d'euros

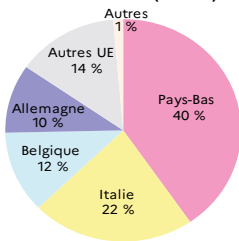
Viandes et produits
à base de viande
(441 M€)



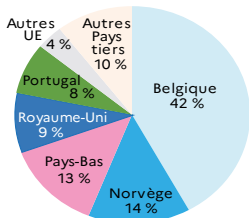
Produits laitiers (769 M€)



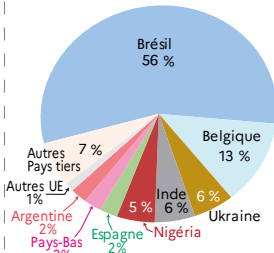
Produits laitiers (516 M€)



Huiles et graisses végétales (517 M€)



Huiles et graisses végétales (945 M€)



Source : Douanes

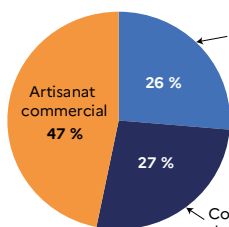
Les entreprises monorégionales et quasi-monorégionales (*) en 2023 en Pays de la Loire

Secteur d'activité	Nombre d'unités légales	Effectifs salariés en ETP	Chiffre d'affaires HT (en M€)		Valeur ajoutée (en M€)	Invest. corporels bruts hors apport (en M€)
			Total	Export		
Ensemble des entreprises agroalimentaires dont (*)	4 813	55 574	34 497	3 406	4 105	683
Industries agroalimentaires	1 268	35 708	16 157	1 924	2 674	497
Commerce de gros de produits agroalimentaires	1 293	8 981	17 304	1 480	961	130
Artisanat commercial	2 252	10 885	1 035	2	469	56

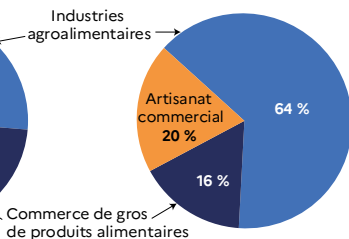
(*) définitions en fin de recueil

Source : Esane 2023 données définitives, Insee - traitements SSP

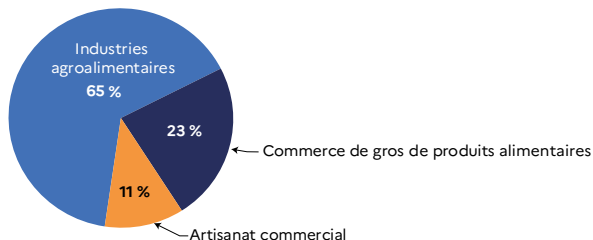
Nombre d'unités légales



Effectif salarié en ETP



Valeur ajoutée



Source : Esane 2023 données définitives, Insee - traitements SSP

Les entreprises monorégionales et quasi-monorégionales (*) en 2023 en Pays de la Loire

Activités	Nombre d'unités légales	Effectif salarié en ETP	Chiffre d'affaires net HT	CA à l'export	Valeur ajoutée	Investissements corporels bruts hors apports	% des 10 % les plus contributrices au CA
<i>Unités : nombre, effectif, %, millions d'euros</i>							
Industrie des viandes	223	14 409	5 737	345	952	143	83 %
Industrie du poisson	32	508	180	4	27	17	58 %
Industrie des fruits et légumes	71	1 044	263	21	61	14	88 %
Industrie des corps gras	9	46	24	4	4	0	5
Industrie laitière	76	4 422	2 663	438	387	46	63 %
Travail des grains	36	642	493	17	59	17	61 %
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	152	6 872	3 102	730	491	96	85 %
Autres produits alimentaires	326	5 418	1 720	188	392	73	88 %
Fabrication d'aliments pour animaux	44	977	1 297	56	113	24	54 %
Fabrication de boissons	299	1 370	678	121	188	68	95 %
Industries agroalimentaires	1 268	35 708	16 157	1 924	2 674	497	89 %
Commerce de gros de produits agroalimentaires	1 293	8 981	17 304	1 480	961	130	89 %
IAA et commerce de gros	2 561	44 689	33 462	3 404	3 635	627	89 %

Lecture : dans l'industrie des viandes, 10 % des entreprises concentrent 83 % du chiffre d'affaires (CA) du secteur

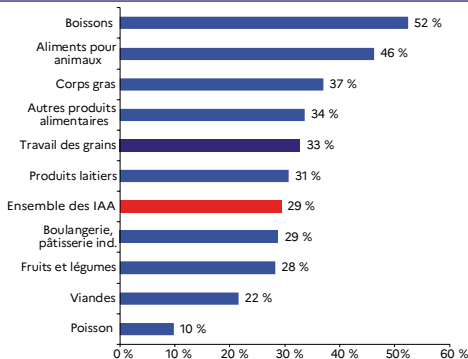
Champ : entreprises des divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial) et groupes 462 et 463 de la NAF rév.2 (hors commerce de gros de produits à base de tabac 4635Z)

(*) définitions en fin de recueil

s: secret statistique

Source : Esane 2023, données définitives, Insee - traitements SSP

Le taux de marge * des industries agroalimentaires s'établit à 29 % en 2023

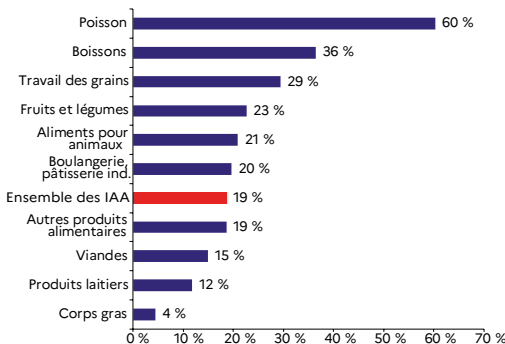


* Taux de marge : excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée au coût des facteurs

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2023, Insee - traitements SSP

Le taux d'investissement * des industries agroalimentaires s'établit à 19 % en 2023

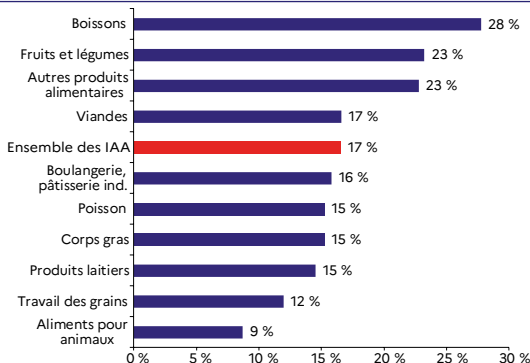


* Taux d'investissement : investissements corporels bruts hors apport / valeur ajoutée

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2023, Insee - traitements SSP

Le taux de valeur ajoutée* des industries agroalimentaires s'établit à 17 % en 2023

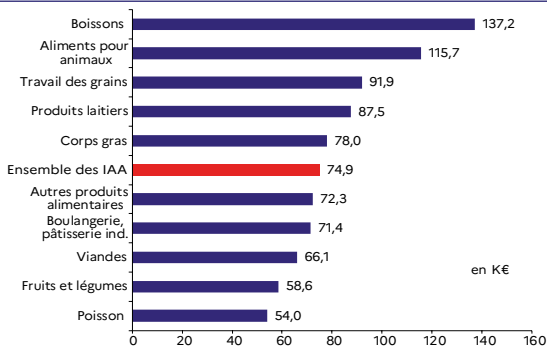


* Taux de valeur ajoutée : valeur ajoutée / chiffre d'affaires

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2023, Insee - traitements SSP

La productivité apparente du travail* s'établit à 74 900 € en 2023



* Productivité apparente du travail = valeur ajoutée / effectif salarié en ETP

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2023, Insee - traitements SSP

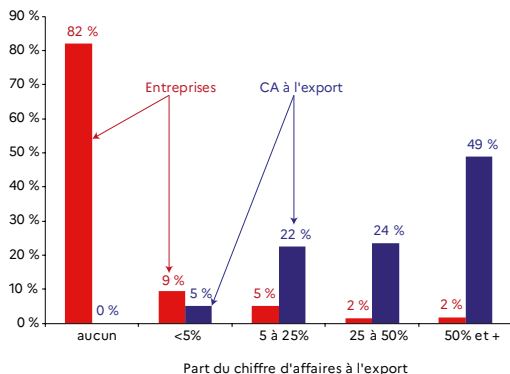
En 2023 en Pays de la Loire, 12 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires est réalisé à l'export

Tranche de CA à l'export	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires (en M€)	Chiffre d'affaires à l'export
Pas d'export	1 041	3 912	0
Moins de 1 M€	144	2 751	31
De 1 à 5 M€	33	1 324	80
De 5 à 25 M€	33	3 334	407
De 25 à 50 M€	9	1 958	276
Plus de 50 M€	8	2 878	1 129
Ensemble	1 268	16 157	1 924

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2023, Insee - traitements SSP

Plus de huit entreprises agroalimentaires régionales sur dix ne font pas de chiffre d'affaires à l'export



Lecture : 5 % des entreprises ont leur chiffre d'affaires à l'exportation compris entre 5 % et 25 % de leur chiffre d'affaires ; elles réalisent 22 % du chiffre d'affaires à l'export total des IAA.

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2023, Insee - traitements SSP

Les établissements employeurs

Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés fin 2023

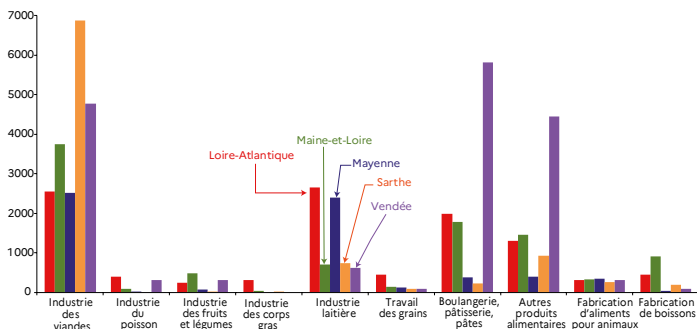
Nombre d'établissements Effectifs salariés	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire	
Industrie des viandes	40	2 552	42	3 737	26	2 515	31	6 875	59	4 768	198	20 447
Industrie du poisson	10	389	s	s	s	s	s	s	s	s	27	781
Industrie des fruits et légumes	9	232	11	486	s	s	s	s	s	s	29	1 119
Industrie des corps gras	10	307	s	s	s	s	s	s	s	s	14	345
Industrie laitière	22	2 653	13	706	15	2 393	5	743	15	622	70	7 117
Travail des grains	10	453	5	134	5	122	6	87	7	84	33	880
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	33	1 976	18	1 775	s	s	s	s	42	5 820	103	10 180
Autres produits alimentaires	75	1 301	47	1 462	12	388	20	920	59	4 448	213	8 519
Fabrication d'aliments pour animaux	13	311	8	325	11	345	8	259	12	309	52	1 549
Fabrication de boissons	49	444	33	914	6	28	9	196	19	83	116	1 665
Industries agroalimentaires (hors artisanat commercial)	271	10 618	185	9 655	82	6 247	89	9 323	228	16 759	855	52 602
Artisanat commercial (1)	625	5 256	398	2 706	158	943	296	1 611	360	2 509	1 837	13 025

(1) définition en fin de recueil

s : secret statistique

Source : Insee - Flores 2023

Quatre salariés sur dix dans l'industrie des viandes



Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2023

Les établissements employeurs

Les établissements agroalimentaires employeurs d'au moins 500 salariés en fin d'année 2023

Secteur d'activité	Raison Sociale	Effectif salarié	Département	Commune d'implantation
Transformation et conservation de viande de boucherie	SOCOPA VIANDES	1000 à 1999 salariés	72	Cherré-Au
	CHARAL	750 à 999 salariés	49	Cholet
	SOCOPA VIANDES	750 à 999 salariés	53	Evron
Transformation et conservation de viande de volaille	LDC SABLE	2000 à 4999 salariés	72	Sablé-sur-Sarthe
	ARRIVE	500 à 749 salariés	85	Saint-Fulgent
	ARRIVE	250 à 499 salariés	85	Essarts-en-Bocage
Préparation industrielle de produits à base de viande	SOCIETE AUBRET	500 à 749 salariés	44	Vallons-de-l'Erdre
Fabrication de fromage	SAS LAITERIE DU VAL D'ANCENIS	500 à 749 salariés	44	Ancenis-Saint-Géréon
	FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	500 à 749 salariés	72	Sablé-sur-Sarthe
	FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	500 à 749 salariés	53	Evron
Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	GOODWICH	500 à 749 salariés	85	Montaigu-Vendée
	LA FOURNEE DOREE ATLANTIQUE	250 à 499 salariés	85	Les Achards
Fabrication d'autres produits alimentaires	SA LA TOQUE ANGEVINE	500 à 749 salariés	49	Segré-en-Anjou Bleu

Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2023

Note : les classes d'effectif sont établies sur la variable effectif en ETP

Les établissements employeurs

Près de la moitié des établissements employeurs a moins de 10 salariés

Tranche d'effectifs Salariés en ETP	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire	
	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.
250 salariés ou plus	10	3 859	8	3 815	6	2 898	8	6 575	18	7 238	50	24 385
100 à 249 salariés	16	2 925	14	2 418	12	1 995	10	1 429	31	5 304	83	14 071
50 à 99 salariés	22	1 696	18	1 473	8	638	5	443	27	2 008	80	6 258
20 à 49 salariés	28	1 022	41	1 325	13	435	15	531	38	1 455	135	4 768
10 à 19 salariés	29	456	16	283	6	86	9	170	26	408	86	1 403
Moins de 10 salariés	166	660	88	341	37	195	42	175	88	346	421	1 717
Industries agroalimentaires	271	10 618	185	9 655	82	6 247	89	9 323	228	16 759	855	52 602

Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2023

Une rémunération moyenne qui varie peu selon le département

	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12	Effectif salarié en ETP	Rémunération annuelle moyenne (en €)*
Loire-Atlantique	271	10 618	9 425	39 090
Maine-et-Loire	185	9 655	8 852	37 304
Mayenne	82	6 247	5 746	39 072
Sarthe	89	9 323	8 497	38 237
Vendée	228	16 759	15 225	37 363
Pays de la Loire	855	52 602	47 745	38 054

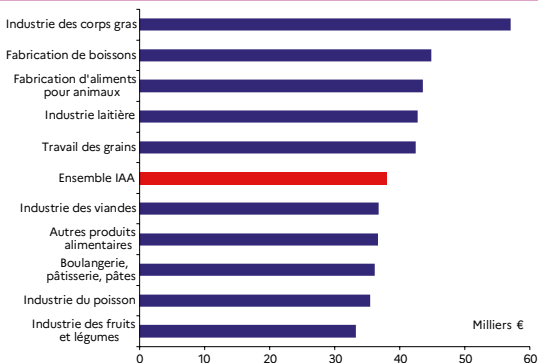
* Rémunération brute d'un salarié à temps plein (salaires et primes / effectifs en ETP)

Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2023

Les établissements employeurs

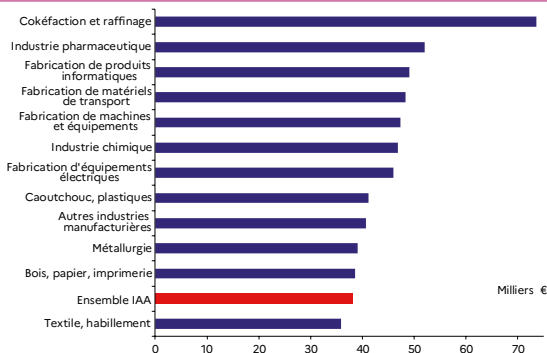
Des salaires plus rémunérateurs * dans l'industrie des corps gras



Champ : établissements agroalimentaires employeurs implantés en Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2023

Les IAA moins rémunératrices * que les autres secteurs industriels



Champ : établissements employeurs de l'industrie manufacturière implantés en Pays de la Loire, hors artisanat commercial

* Rémunération brute annuelle moyenne d'un salarié à temps plein (salaires et primes / effectifs en ETP)

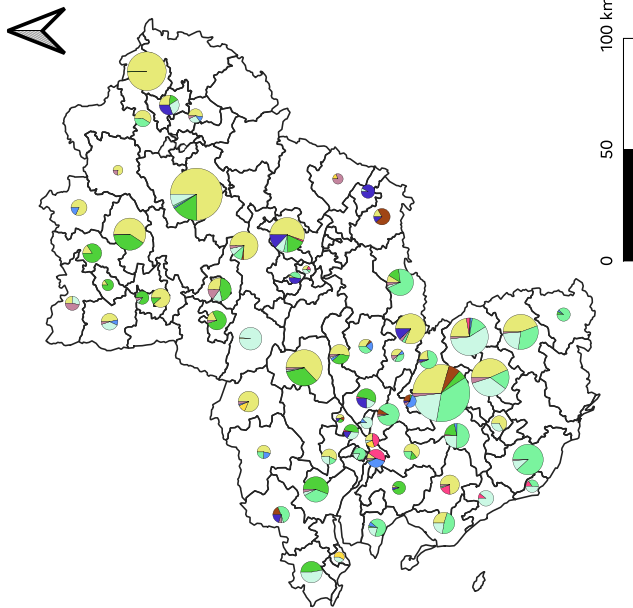
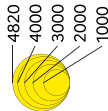
Source : Insee - Flores 2023

Emploi salarié dans les établissements agroalimentaires employeurs de 10 salariés et plus (hors artisanat commercial) en Pays de la Loire

Emplois salariés au 31 décembre 2023
dans les IAA par canton
et par branche d'activité

(établissements d'au moins 10 salariés)

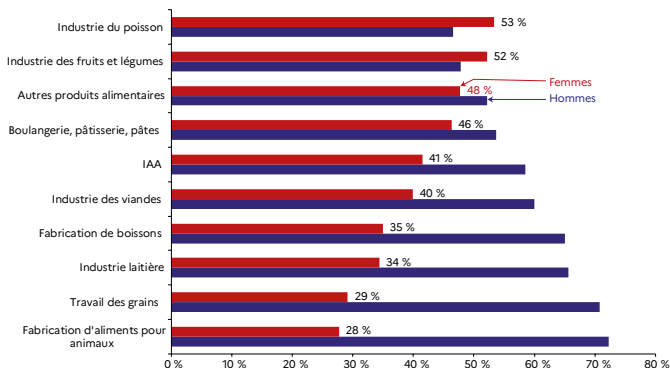
- Industrie des viandes
- Industrie du poisson
- Industrie des fruits et légumes
- Industrie des corps gras
- Industrie laitière
- Travail des grains
- Boulangerie-pâtisserie industrielle et pâtes
- Autres produits alimentaires
- Aliments pour animaux
- Fabrication des boissons



Source : INSEE Fichier Localisé des Rémunérations
et de l'emploi salarié (FLORES 2023)
Fonds de carte : IGN - Insee

Emploi agroalimentaire

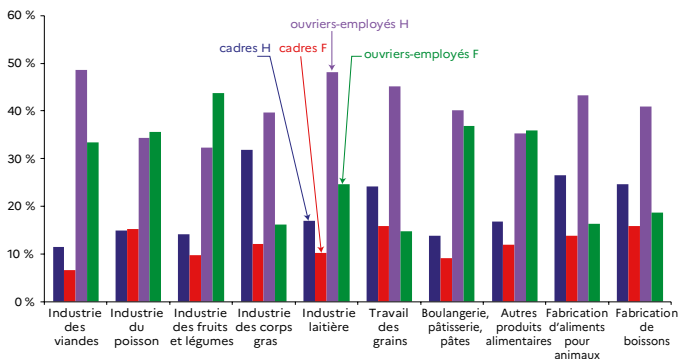
Plus de femmes dans les IAA (41 %) que dans les autres industries manufacturières régionales (29 %)



Champ : établissements agroalimentaires employeurs implantés en Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2023

Les ouvriers occupent plus des deux tiers des emplois salariés dans les IAA, contre 53 % dans les autres secteurs industriels de la région

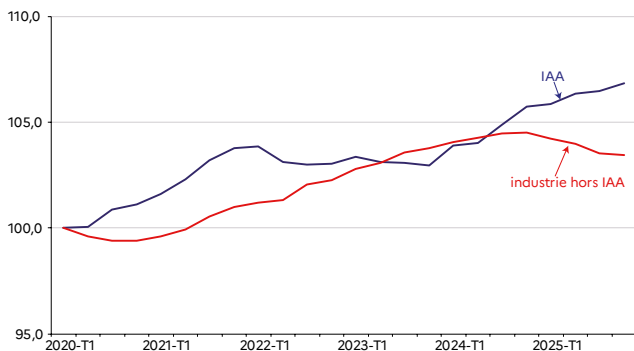


Champ : établissements agroalimentaires employeurs implantés en Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2023

Emploi et coopératives agroalimentaires

L'emploi dans les IAA régionales s'accroît plus que dans les autres industries depuis 2024



Champ : industries agroalimentaires y compris artisanat commercial et industrie du tabac
 Source : INSEE - estimations d'emploi salarié en Pays de la Loire - indice base 100 1^{er} trimestre 2020 CVS

Les coopératives agroalimentaires en 2023

Unités : nombre, millions d'euros	Entreprises	Effectif salarié au 31 décembre	Chiffre d'affaires net	CA Export	Valeur ajoutée	Investissements corporels bruts hors apport
Industries agroalimentaires et commerce de gros de produits agroalimentaires dont :						
<i>Industries agroalimentaires</i>	10	529	274	6	42	12
<i>Commerce de gros de produits agroalimentaires</i>	17	1 390	1 618	97	91	29

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire, divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial) et groupes 462 et 463 de la NAF rév.2 (hors commerce de gros de produits à base de tabac) relevant de statuts juridiques spécifiques (voir en fin de recueil)

Source : Esane 2023, Insee - traitements SSP

La transformation

Animaux abattus en Pays de la Loire en 2025

Abattages contrôlés de gros bovins et de veaux	en tonnes	en nombre de têtes
Bovins mâles (8 à 24 mois)	57 198	132 763
Bovins mâles de plus de 24 mois	8 758	21 546
Vaches laitières	41 000	124 696
Vaches allaitantes	24 681	59 868
Génisses (8 mois et plus)	18 970	53 582
Total gros bovins	149 951	390 156
Veaux	575	4 187

Abattages contrôlés de porcs	en tonnes	en nombre de têtes
Coches et verrats	9 325	56 237
Porcs charcutiers	186 507	1 988 696
Total Porcins	196 233	2 074 384

Abattages contrôlés d'ovins, caprins et équidés	en tonnes	en nombre de têtes
Ovins	192	9 360
Équidés	3	12
Caprins	11	643

Abattages de volailles	en tonnes	en milliers de têtes
Gallus	348 546	235 294
<i>dont poulets</i>	314 512	209 138
Dindes	78 453	9 293
Canards	51 703	19 160
Pintades	14 512	11 239
Total Volaille	482 578	273 982

Source : Agreste - Enquêtes sur les abattages des animaux de boucherie et de volailles

La transformation

Fabrication de produits laitiers

Unités : lait en milliers de litres, sinon tonnes	2010	2015	2020	2022	région / France
Laits liquides conditionnés (1 000 l)	616 850	474 913	444 750	210 576	7,6 %
Crème conditionnée	77 317	47 983	43 939	47 183	10,5 %
Beurre de crème ou de sérum	46 975	50 752	54 359	53 290	15,3 %
Laits fermentés (yaourts et autres)	213 102	224 355	198 965	207 163	15,1 %
Fromages de vache (fondus exclus), dont :	303 655	348 520	257 119	298 792	17,1 %
Fromages frais de vache	74 171	100 246	59 324	56 615	8,8 %
Fromages de vache à pâte molle	43 942	45 940	46 578	44 366	11,4 %
Fromages de vache à pâte pressée non cuite ou demi-cuite	81 714	77 994	76 805	76 153	29,9 %
Poudre de lactosérum	132 131	108 057	105 326	106 400	25,4 %

Source : Agreste : enquêtes annuelles laitières

Plus de la moitié de la production d'aliments composés pour animaux est destinée à la volaille

Production d'aliments composés en Pays de la Loire (en tonnes)	2025*	région / France en %
Mash	229 642	21
Bovins	655 261	16
dont vaches laitières	403 158	14
Ovins	14 863	3
Caprins	64 056	27
Porcins	326 662	8
Volailles	2 001 432	25
dont :	1 016 290	30
poulets	361 287	13
pondeuses	311 654	35
dindes	33 522	31
pintades	265 662	28
palmipèdes	13 017	61
cailles	68 810	41
Lapins	23 517	13
Equins	31 366	41
Gibiers	1 672	7
Autres	63 091	25
Aliments d'allaitement		
Ensemble	3 480 372	18

Source : COOP de France Nutrition Animale et SNIA

* Données provisoires

La nourriture "Mash" est destinée majoritairement aux bovins à 98 %.

Le périmètre de l'agroalimentaire

Afin de tenir compte des liens inter-entreprises, les statistiques sur l'activité agroalimentaire portent désormais sur un périmètre élargi couvrant l'ensemble des activités intermédiaires entre la production de produits agricoles bruts (assurée en amont par les exploitations agricoles) et la distribution finale (assurée en aval par le commerce de détail).

Plus précisément, sont couvertes par cette publication :

- **les activités de transformation ou « industries agroalimentaires »** : industries alimentaires (division 10 de la Naf rev2 hors sous-classes 1013B, 1071B, 1071C et 1071D) et fabrication de boisson (division 11)
- **le commerce de gros de produits agroalimentaires** : commerce de gros de produits agricoles bruts et animaux vivants (groupe 462) et commerce de gros de produits alimentaires et boissons (groupe 463 hors sous-classe 4635Z - commerce de gros de produits à base de tabac)
- **l'artisanat commercial** de charcuterie (sous-classe 1013B) et de boulangerie-pâtisserie (sous-classes 1071B, 1071C et 1071D).

Les **coopératives agroalimentaires** sont des entreprises agroalimentaires faisant partie des catégories juridiques suivantes : 5432, 5459, 5532, 5559, 5632, 5659, 6317, 6318, 6532.

Les **centrales d'achat** classées dans le groupe 461 de la Naf rev2 ne font pas partie de ce périmètre de même que les activités de transformation des produits agricoles (vin, produits laitiers...) effectuées au sein des exploitations agricoles et faisant l'objet de ventes directes hors sociétés commerciales.

Entreprise – Établissement – Groupe

L'entreprise est définie, dans ce document, comme l'unité légale c'est-à-dire l'unité correspondant à chaque numéro SIREN. Ces unités sont classées selon leur taille en effectifs salariés au 31 décembre et selon leur activité principale.

Depuis le décret n° 2008-1354 pris en application de la loi de modernisation de l'économie, la définition de l'entreprise a évolué. L'entreprise est désormais définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes » (article 1). La mise en oeuvre de cette définition pour les analyses statistiques nécessite un important travail de retraitement en France et dans les autres pays européens et notamment un « profilage » des groupes. Cette approche en termes d'entreprise au sens économique est réalisée au niveau national depuis le millésime 2017.

Au niveau régional, la définition de l'entreprise, utilisée dans ce document, reste celle d'unité légale.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin d'une coopérative, etc. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

La définition statistique française actuellement en vigueur retient comme critère de contrôle pour définir les contours des **groupes** la majorité absolue des droits de vote. On définit ainsi le contour restreint ou « noyau dur » du groupe comme l'ensemble des sociétés détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par une société mère, tête de groupe.

Chiffre d'affaires hors taxes

Montant global au cours de l'exercice de ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services mesurées par leur prix de vente.

Valeur ajoutée (VA)

Il existe plusieurs types de valeur ajoutée. Dans Esane, deux versions de valeur ajoutée sont mobilisées pour le calcul des ratios. D'abord la valeur ajoutée hors taxe qui reflète mieux la productivité de l'entreprise. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. Ensuite la valeur ajoutée au coût des facteurs qui est égale à la valeur ajoutée hors taxe de laquelle on retranche les impôts sur la production nets des subventions d'exportations. Elle correspond exactement à la somme de la rémunération du travail et de l'excédent brut d'exploitation.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

Correspond à la valeur ajoutée diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

Taux de valeur ajoutée

Dans Esane, il correspond au rapport valeur ajoutée hors taxe (VAHT) / chiffre d'affaires hors taxe (CAHT). Il mesure la capacité à créer de la valeur par euro de chiffre d'affaires.

Taux d'exportation

Dans Esane, il correspond au rapport chiffres d'affaires à l'exportation hors taxe / chiffre d'affaires hors taxe. Ce sont les exportations directes, c'est à dire celles qui sont effectuées directement par l'entreprise.

Les exportations indirectes, par exemple en passant par un intermédiaire, ne sont pas comptabilisées.

Investissement

Investissements corporels (matériels ou physiques) : acquisition de biens corporels (bâtiments, machines ...) qui viennent en augmentation du patrimoine de l'entreprise.

Investissements incorporels (immatériels) : acquisition de biens incorporels (brevet, logiciel, dépenses de recherche ...).

Investissements financiers : actions, droit de propriété.

Taux d'investissement

Permet de mesurer la richesse produite consacrée à l'investissement. Les matériels acquis par crédit-bail, c'est à dire mis à disposition contre rémunération par une entreprise qui en reste propriétaire, ne sont pas pris en compte. Il correspond ici au rapport investissements corporels bruts hors apport / valeur ajoutée.

Taux de marge

Mesure la part de la richesse qui revient à l'entreprise. Cette définition du taux de marge est couramment utilisée en analyse financière. C'est aussi celle de la comptabilité nationale. Dans Esane, il correspond au rapport excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée au coût des facteurs.

Régionalité des entreprises

Une entreprise est dite monorégionale quand 100 % de ses effectifs sont dans la région.

Une entreprise est dite quasi-monorégionale quand 80 à 100 % de ses effectifs sont dans la région. Les résultats présentés sur les entreprises sont relatifs aux entreprises mono et quasi-mono régionales des Pays de la Loire.

Pour en savoir plus ...

Sur le site de la DRAAF Pays de la Loire
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/>

- Graph'Agri 2025 - Volet des entreprises agroalimentaires : publication nationale parue le 27/11/2025
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/GraFra2025Integral/detail/>
- Données 2023 départementales : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/ensemble-des-iaa-a1679.html>
- IAA 2021 - Stabilité des indicateurs économiques des entreprises agroalimentaires ligériennes
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/ensemble-des-iaa-a1679.html>
- En 2018, l'industrie laitière reste la plus énergivore des IAA des Pays de la Loire
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/consommation-d-energie-dans-les-iaa-a1682.html>
- Les investissements de l'industrie agroalimentaire pour protéger l'environnement
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/investissements-lies-a-l-environnement-a1683.html>
- En Pays de la Loire, toujours plus de production d'aliments composés pour la volaille
http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste_2017_08_AlimAnimale_v2_cle0ab887.pdf
- La production de déchets dans les industries agroalimentaires
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/production-de-dechets-dans-les-industries-agroalimentaires-a1802.html>

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 -
Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille
Directeur de publication : Arnaud Gontan
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : Odile Grosmesnil
Composition : Isabelle Laurens
Dépôt légal : à parution - ISSN 2742-2615
© Agreste 2026